

**PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE DE
L'OBTENTION D'UNE LICENCE D'EXPLOITATION D'UNE
AGENCE OU D'UN BUREAU DE VOYAGES**

1. Un formulaire de demande d'autorisation à retirer à la Direction du Guichet Unique, dans les Directions Régionales et Départementales du Ministère du Tourisme à l'intérieur ;
2. une copie de l'agrément professionnel délivré par le Ministre du tourisme ;
3. une liste du personnel de l'agence (mentionner les postes occupés, les diplômes et les nationalités) ;
4. un plan d'aménagement du local (indiquer les espaces occupés par les mobiliers et matériels et les salles) ;
5. un plan de situation géographique de l'agence ; (préciser la localisation) ;
6. Un titre de propriété ou un contrat de bail commercial des locaux ;
7. Un registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
8. Un contrat d'assurance à responsabilité civile et professionnelle (joindre les garanties) ;
9. Une attestation de cautionnement personnel et solidaire (indiquer les références du contrat) ;
10. Une étude de faisabilité (préciser les investissements et les emplois prévus)
11. Une description détaillée des prestations à fournir (circuits et produits touristiques) ;
12. Une copie du reçu de paiement des frais de dossier à la régie.

NB : Le dossier doit être fourni en **dix (10) exemplaires** dont un original et neuf (09) photocopies reliées en spiral.

MINISTERE DU TOURISME

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

Union-Discipline-Travail

LE DIRECTEUR

**DEMANDE D'UNE LICENCE L'EXPLOITATION D'UNE
AGENCE OU UN BUREAU DE VOYAGES**

DENOMME :.....

Réf. :...../MINTOUR/DGU/ du :.....

Nom et prénoms du promoteur :.....

Profession :.....

Nationalité :.....

Adresse :.....Tél. :.....

EMAIL :

Nature de l'établissement :.....

Dénomination de l'établissement :.....

Nature juridique :.....

Situation géographique :.....

Montant des investissements prévus :.....

Nombre d'emplois prévus :.....

Nom et Prénoms du gérant :.....

Nationalité :.....

Diplôme (s) :.....

Signature du promoteur